

Réunion du 10 décembre 2015

COMPTE RENDU

L'an deux mil quinze, le dix décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FALLERON (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard TENAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 décembre 2015

PRESENTS : MM TENAUD, GROSSIN, Mme VRIGNEAU, M. CHATELIER, Mme CHAUVIN, M. GIRARD, Mme HERBERT, M. ROUSSEAU, Mme BAUD, MM MICHENEAU, BETHUIS, Mmes GABORIT, RICORDEL, FOREST, BONNEAU.

EXCUSE : MM ACHARD, GELEBART, Mme POUVREAU.

Madame BONNEAU Myriam a été élue Secrétaire.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR PROPRIETE HAMON

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la propriété de monsieur HAMON.

MARCHE ORGANISATION ACCUEIL DE LOISIRS

Le Conseil Municipal, décide de signer un marché avec l'IFAC pour l'animation du Centre de Loisirs, pour un montant de :

- 107 941 € / an pour la commune de FALLERON
- 105 640 € / an pour la commune de FROIDFOND

A FALLERON, le 14 décembre 2015

Le Maire,
Gérard TENAUD